

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES MECANISMES DE FINANCEMENT DE LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES FORESTIERS DU BASSIN DU CONGO

Tunis, 21-22 février 2008

**Discours d'Ouverture du Dr. Donald KABERUKA,
Président de la Banque africaine de développement**

Excellence Monsieur le Ministre, Président en Exercice de la COMIFAC,

Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Chefs des Institutions Internationales, Africaines et Sous-Régionales,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Partenaires Bilatéraux et Multilatéraux,

Mesdames, Messieurs les Administrateurs du Groupe de la Banque Africaine de Développement,

Distingués Invités,

Au nom du Groupe de la Banque Africaine de Développement, permettez-moi tout d'abord de remercier très sincèrement les Autorités Tunisiennes pour les facilités ayant permis l'organisation de la conférence et, en leurs noms, de vous souhaiter la bienvenue dans cette belle ville de Tunis.

Mes sincères remerciements vont à l'Honorable Paul MARTIN, Ancien Premier Ministre du Canada, Co-président du Fonds pour les forêts du Bassin du Congo pour avoir accepté notre invitation. Il sera parmi nous cet après midi pour la suite des travaux. Ma gratitude va également à l'Honorable Professeur Wangari MAATHAI, Prix Nobel de la Paix et Ambassadrice du Bassin du Congo, qui malgré un calendrier très chargé, a décidé de se joindre à nous demain.

Je saisis cette occasion pour présenter également mes remerciements aux gouvernements des pays d'Afrique Centrale et aux représentants des institutions régionales et sous-régionales pour avoir accepté notre invitation et permis leur participation au plus haut niveau. Je n'oublierai pas de noter la forte représentation des partenaires bilatéraux et multilatéraux des pays

du Bassin du Congo et celle de la Société Civile qui témoigne de l'importance de cet évènement.

Je tiens à remercier particulièrement le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et la Coopération Britannique pour avoir contribué à l'organisation de la Conférence. Je terminerai ma série de remerciements par ceux adressés à l'ensemble des partenaires techniques et financiers et aux organisations sous-régionales pour leurs appuis multiformes à la protection de l'environnement en Afrique en général et à la conservation et à la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale en particulier. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de notre gratitude.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Les forêts du Bassin du Congo couvrent une grande partie de l'Afrique centrale et elles représentent la deuxième plus grande forêt tropicale humide restant au monde. De par leur superficie, ces forêts qui jouent un rôle économique et climatique important, constituent un vaste bassin hydrographique et un réservoir potentiel de carbone. Mais, malheureusement, elles sont sujettes à des menaces liées essentiellement à la pauvreté et aux crises de gouvernance, y compris des conflits prolongés. Par la conservation, la gestion durable et la valorisation des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, les fonctions de séquestration du carbone pourraient être valorisées au bénéfice des populations locales et de la planète toute entière.

Toutes les actions de séquestration de carbone pourraient se faire à travers :

- un appui à l'utilisation de techniques d'exploitation à faible impact,
- la régénération et/ou à l'enrichissement des forêts naturelles,
- l'augmentation des surfaces des forêts plantées ;
- mais également une forte intégration régionale, compte tenu des potentialités du bassin et de ses enjeux écologiques.

Le secteur privé pourrait jouer un rôle fondamental par le développement des marchés de carbone, permettant aux pays d'Afrique Centrale, qui épargnent des unités d'émissions, de vendre les excès aux pays ayant dépassé leurs objectifs d'émissions.

Par exemple, le Gabon, étant un pays avec plus de 80% du territoire couvert par la forêt, a d'énormes potentialités de stocker des quantités importantes de carbone. On estime à plusieurs dizaines de millions de tonnes de CO₂ par an représentant plus de 200 milliards CFA.

Si ces marchés offrent de nouvelles opportunités aux pays du Bassin du Congo, leur accès reste complexe et ces pays auraient besoin d'assistance technique.

Dans ce nouveau domaine de marché de carbone, le développement de projets pilotes devra être encouragé pour ancrer la formation, l'information et le cadre institutionnel sur des problèmes concrets d'investissement sur la séquestration de carbone.

Excellences,

Mesdames, Messieurs

J'ai le plaisir de vous informer qu'à cette date, la Banque finance 80 opérations en cours d'exécution dans les dix pays de l'espace COMIFAC pour un montant global de 2,7 milliards de dollars américains dans tous les secteurs.

La Banque a entamé le processus de préparation d'un programme d'intégration régionale pour la conservation de la biodiversité et la valorisation de l'écotourisme dans la Région des Grands-Lacs pour un montant de 65 millions de dollars américains.

Ce programme qui aura également un volet « Appui institutionnel au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et à ses organismes partenaires », sera présenté au Conseil d'Administration de notre institution en fin d'année pour considération.

Pour la période 2008-2010, la Banque envisage des interventions dans la gestion des ressources naturelles, d'un montant total d'investissement d'environ 814 millions de dollars américains pour le financement de (13) opérations dont 5 projets multinationaux en Afrique Centrale.

Excellences,

Chers Invités,

Depuis quelques mois, la Banque a entamé des discussions nous permettant d'abriter le Secrétariat d'un Fonds fiduciaire pour les forêts du Bassin du Congo. Nous espérons conclure les discussions dans les jours à venir. De même, d'autres actions sont en cours avec la Banque Mondiale et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour des opérations futures dans le secteur de la gestion des ressources forestières et du changement climatique. Je félicite aussi le Japon qui entend mettre au

devant de la scène toute la question de changements climatiques et des forêts.

Face aux défis actuels, il nous revient maintenant de mettre en commun nos moyens afin d'exécuter des actions définies dans le Plan de Convergence et atteindre les objectifs fixés par le Traité de Brazzaville.

La gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo est un défi transfrontalier, il est important de prendre en compte cette dimension dans la problématique de financement durable recherchée.

C'est pourquoi, la Banque Africaine de Développement, suite à son engagement pris à Brazzaville d'accompagner la COMIFAC dans la mise en œuvre de son plan de convergence, a décidé d'organiser cette conférence en vue de déclencher le processus de financement durable de cette noble mission qu'est la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Je profite de ce passage pour féliciter les coopérations américaine et française du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo pour le rôle qu'elles ont joué et pour souhaiter plein succès à la facilitation allemande qui vient d'entamer son mandat de deux ans en fin octobre 2007.

Je rends également un hommage particulier à la Société civile, ici représentée, par les différents réseaux des femmes, des peuples autochtones, des jeunes, des parlementaires et des institutions de formation pour le rôle qu'ils jouent dans la gouvernance de la gestion des ressources.

Excellences,

Mesdames/Messieurs,

En même temps que vous menez vos réflexions sur les mécanismes de financement, je vous invite à trouver une réponse adéquate aux besoins nécessaires au renforcement des capacités et à la consolidation du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour en faire un véritable organe technique d'orientation et de décision pour les forêts du Bassin du Congo, capable de jouer pleinement son rôle et d'atteindre les objectifs qui lui ont été assignés. La COMIFAC doit, en effet, être un organe fort et dynamique avec des capacités de négociation, de réception et de coordination des appuis nécessaires à la mise en œuvre des composantes régionale et nationales du Plan de convergence.

Excellences,

Mesdames/Messieurs,

Le Bassin du Congo dispose d'un potentiel hydrique très important dont la gestion est assurée par la Commission Internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha. Pour appuyer les pays riverains, la Facilité Africaine de l'Eau, logée à la Banque Africaine de Développement, a accordé en juin 2007 un don de 2 millions d'euros pour l'élaboration du Plan d'Action Stratégique de gestion durable des ressources en eau dudit bassin.

Je souhaite plein succès à vos travaux et je déclare ouverte la Conférence Internationale sur les Mécanismes de Financement de la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale.

Je vous remercie de votre attention.